

ICOPE

C'est un programme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui permet d'évaluer les 6 principales fonctions du corps pour promouvoir le vieillissement en santé : mobilité, mémoire, nutrition, moral, vue, audition.

Si un problème est détecté, votre médecin vous aidera à suivre le bon parcours pour prendre soin de votre santé le plus longtemps possible.

Parlez-en aux professionnels de santé que vous consultez : médecin, infirmier, pharmacien, masseur-kinésithérapeute...

Le Programme ICOPE (Integrated Care for Older People), est organisé par l'Equipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) du CHRU de Tours et soutenu par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS :

icope@chu-tours.fr

ET SUIVEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX...



VOUS POUVEZ AUSSI
RÉALISER LE TEST EN AUTONOMIE
SUR LE SITE ICOPE-ET-MOI.FR
OU EN FLASHANT LE QR CODE :



Comment allez-vous ?

les oreilles



les mouvements du corps



l'appétit



l'humeur



la mémoire



les yeux



Passé 60 ans, c'est peut-être le moment de vérifier si tout va toujours bien ?
Demandez à faire le Programme ICOPE.

* ICOPE :
Soins intégrés pour
les personnes âgées



Le programme ICOPE, comment ça marche ?

1

Un professionnel (médecin, infirmier, pharmacien...) évalue, avec vous, les 6 fonctions principales de votre corps : mobilité, mémoire, nutrition, moral, vue, audition. Il transmet les résultats à votre médecin traitant habituel.



2

Si vous n'avez aucun problème, le professionnel vous donnera des conseils pour rester en bonne santé et vous invitera à faire évaluer les fonctions principales, tous les 6 mois.



3

Si un problème est repéré, votre médecin traitant vous proposera une évaluation plus approfondie.



5

Vous serez accompagné, ainsi que vos proches, par les professionnels du département.



4

Votre médecin traitant avec vous et en lien avec les professionnels de santé du territoire mettra en place un plan de soins adapté à vos besoins.

